



Plus d'informations
sur le programme
Nature – Paysage –
Armée (NPA)

Image de couverture :
Le Leste dryade vit caché ; inscrit
sur la Liste rouge des espèces
menacées, on ne le trouve que
dans des étages et marais qui
s'assèchent pendant l'été.

photos :
David Külling, CCOM nature DDPS



Terrains militaires – Oasis au milieu d'un paysage fortement exploité

Depuis 2001, le programme Nature – Paysage – Armée est mis en œuvre sur plus de 150 emplacements militaires. Le DDPS recueille les données sur les espèces et les habitats présents et les promeut dans la mesure de ce qui est possible sur ses propres emplacements. Sur chaque emplacement, les utilisations militaires, agricoles et récréatives sont conciliées avec les valeurs naturelles. Le maintien et l'entretien des habitats dignes de protection sont ainsi règlementés. Un suivi est réalisé afin de garantir la réussite du programme.

Cet engagement du DDPS en vaut la peine ! La comparaison entre le Monitoring de la biodiversité suisse et celui du DDPS le prouve. Les milieux naturels dignes de protection cartographiés sur les places d'armes, de tir et d'aviation y sont plus abondants que dans le reste du pays. L'une des conséquences est que les espèces d'oiseaux et de plantes observées sont plus fréquemment sur la Liste rouge des espèces menacées que la moyenne nationale. En outre, la grande majorité des espèces d'oiseaux typiques des zones agricoles sont plus courantes sur les sites militaires que dans les zones rurales voisines.

Contact

Commandement instruction – Formation d'application de
l'infanterie, Caserne, CH-1400 Yverdon-les-Bains
+41 58 480 98 00, infanterie@vtg.admin.ch

Protection et valorisation

- **Aménagement particulier** : des bacs ont été enfouis en faveur du sonneur à ventre jaune, une espèce de crapaud menacée (2). Cette opération est un succès : la présence de cet amphibien a pu être attestée pour la première fois à Chamblon en 2016
- **Prairies** : une agriculture moins intensive et l'adoption d'un rythme adapté de fauches des foins, d'épandage et de pâturage a entraîné l'apparition plus fréquente d'orchidées, comme l'orchis bouc (3).
- **Haies** : un entretien échelonné et le renouvellement des arbustes ont permis d'accroître le nombre de terroires et d'espèces d'oiseaux.
- **Zones humides et marais (4)** : le site de reproduction de batraciens d'importance nationale a permis de conserver la grenouille agile (5) et le leste dryade. Ces deux sont sur la Liste Rouge des espèces menacées.
- **Aux alentours des bâtiments** : les espèces végétales exotiques sont remplacées par des espèces indigènes, propices à la faune locale.
- **Plantes problématiques** : les végétaux envahissants non indigènes sont systématiquement arrachés.
- **Interdiction de circuler** : le trafic routier civil et militaire fait l'objet de restrictions dans certaines zones sensibles.

Biodiversité

Fondée en 1979, la place d'armes de Chamblon est utilisée toute l'année pour l'instruction par les écoles de recrues et de cadres de l'infanterie (1). Dans son périmètre, elle compte 66 biotopes dignes de protection : de nombreuses prairies sèches, des haies, des bois mais aussi des zones humides. Depuis 2004, la Fondation Nature & Économie lui décerne régulièrement une certification pour l'entretien remarquable qui y est réalisé.

Les milieux naturels abritent beaucoup d'espèces florales et animales particulières, dont certaines inscrites sur la Liste rouge des espèces menacées. Ainsi, le rossignol phéomèle y niche comme nulle part ailleurs en Suisse (20 terroires/km²). Quelques 62 espèces d'oiseaux nichent au kilomètre carré, dont les effectifs de 49 d'entre eux sont en progression depuis 2012, représentant pas loin de 500 terroires de reproduction. Également dans le périmètre, une zone de ponte pour amphibiens accueille la grenouille agile. Quant à l'orchis bouc (cette orchidée doit son nom à son odeur si particulière), elle fleurit dans les prairies sèches. Ces deux types de biotopes sont classés d'importance nationale.



